

# PLAN DE MASSE



La société se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à des impératifs d'ordre technique et/ou administratif : les côtes, les surfaces, les ouvertures, les sens d'ouverture, ainsi que l'emplacement et l'encombrement des gaines sont mentionnés à titre indicatif. La surface peut varier de 5% en fonction des techniques de construction choisies.